



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Démographie des pharmaciens

Question écrite n° 7092

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la démographie des pharmaciens qui met en lumière des motifs d'inquiétude pour l'avenir. Il y avait, au 1er mars 2018, 21 775 pharmacies en France. Ce chiffre est en baisse et les fermetures d'officine s'accroissent, et de manière plus marquée dans les territoires ruraux. Les jeunes diplômés se tournent de moins en moins vers la filière officine, choisissant plutôt les filières hospitalières, laboratoires ou industrielles. Le problème ne va faire que s'accroître avec le vieillissement de la profession et les pharmaciens sont dans l'attente de mesures concrètes. Aussi il lui demande les mesures rapides qu'elle entend prendre pour améliorer l'attractivité de la filière officinale et adapter les conditions de création, de transfert, de regroupement et de cession des officines de pharmacie, notamment au sein d'une commune ou de communes avoisinantes.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7092

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 avril 2018](#), page 2740

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)